

N° 126/2008 -	CONVENTION DE CHANTIER D'INSERTION ENTRE LA VILLE DU MUY ET L'ASSOCIATION CLARISSE ENVIRONNEMENT
---------------	---

Le Maire,

Pour cette année 2009, la convention unissant la commune à l'Association de chantier d'insertion Clarisse Environnement est reconduite et ci-annexée à la présente.

La commune souligne l'importance sociale de cette action qui permet la mise en place d'un chantier à vocation d'insertion sociale et professionnelle de publics éloignés de l'emploi.

Il est à noter que pour les 6 premiers mois de l'année 2008, 18 muyois en difficulté ont été employés pour réaliser les missions d'intérêt public réalisées sur le territoire communal.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Adopte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer cette convention et tout document afférent à ce dossier.